

Adresse de la société populaire de Lavit (Gers) qui remercie la Convention pour les mesures prises pour sauver la patrie et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Lavit (Gers) qui remercie la Convention pour les mesures prises pour sauver la patrie et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 303;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28251_t1_0303_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Vous avez sauvé encore une fois la patrie en affermissant de plus en plus le gouvernement républicain; les intrigants ont été découverts. Ils ont été reconnus traîtres et conspirateurs; ils ont péri sous le glaive de la loi. Grâce immortelles soient rendues à votre sagesse et à vos travaux; vous avez fait un digne usage des droits que le peuple vous a confiés et rien ne peut échapper à l'œil pénétrant de votre vigilance; nous applaudissons à votre courage et à votre fermeté, et les efforts des intrigants et conspirateurs se briseront toujours puisqu'ils viendront se heurter contre cette sainte Montagne. Vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour et vous enseignez au peuple à les pratiquer. Restez donc à vos postes, mandataires du souverain, continuez de punir les traîtres, continuez de servir le peuple, notre sort sera le vôtre et nous périrons avec vous s'il le faut. Parlez, nous quitterons la charrue pour voler à votre défense et pour cimenter les fondements du sage gouvernement que vous nous avez donné.

Vive la République, vive la Convention. S. et F.»

LORIN (présid.), MARTINET (secrét.),
LEGRAS (secrét.).

CLXVII

[La Sté popul. de Lavit, à la Conv.; 20 germ. II] (1).

« Représentans,

De nouveaux Catilinas, des suppôts des Tarquins modernes voulaient donner des fers au premier peuple du monde, les scélérats! C'est sous le manteau du patriotisme qu'ils préparaient leurs coups.

Sous ces dehors séduisants les traîtres livraient la guerre à la vertu, attaquaient le patriotisme et voulaient avilir la représentation nationale.

Vous l'avez recommandé, Représentans, la justice, la morale à l'ordre du jour; oui! ce sont les bases sur lesquelles vous avez fondé toutes vos actions. C'est ainsi que vous allez renouveler la face de l'univers étonné de votre sagesse. Eh bien! que les factieux, que les intrigants, que les scélérats, que la hache nationale est suspendue sur leur tête. La loi jugera leur action, leur extravagance, leurs protestations perfides ne tromperont plus les citoyens. La loi, la vertu, la morale, voilà leur boussole.

Que la mort frappe les têtes coupables, que la République triomphe de toutes les factions. Vous avez pris des mesures dignes d'un grand peuple, vous avez encore sauvé la patrie! Votre Comité de salut public a notre confiance; restez à votre poste, n'abandonnez la sainte Montagne qu'après que tous les traîtres, les satellites des tyrans seront réduits en poudre.

Pour nous, Citoyens, nous sommes prêts à défendre la représentation nationale jusqu'à la

mort. Oui, que la mort couvre tout de son voile, que tout soit réduit en cendres, ou que la liberté, l'égalité soient assises à jamais sur des fondements inébranlables.»

NOBY (présid.) DARNIS (secrét.),
COLOMÈS (secrét.) [et 59 signatures illisibles].

CLXVIII

[La Sté popul. de Larroumieu, à la Conv.; s.d.]
(1).

« Représentants du peuple,

Depuis le commencement de la révolution des scélérats n'ont cessé de conspirer contre la représentation nationale et la liberté; ils ont pris toutes les formes pour tromper le peuple; c'est avec le masque du patriotisme qu'ils viennent de faire un dernier effort pour nous donner un maître, mais le Comité de salut public a déjoué leurs trames perfides, la Convention a renvoyé les conjurés au Tribunal révolutionnaire et plusieurs d'entre eux ont déjà subi la peine due à leurs forfaits. C'est ainsi que vous aurez encore une fois sauvé la liberté. Représentants du peuple, soyez toujours justes et terribles envers les ennemis de la patrie; que toutes les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi; il faut enfin que le sol de la liberté soit délivré de tous les traîtres qui l'infestent, grâce à vos soins, à votre sollicitude paternelle, l'hydre de l'aristocratie n'aura bientôt plus de tête et nous pourrons jouir paisiblement des fruits de la liberté que vous avez fondée.»

JOLY (présid.), DONNODEVIC (secrét.),
LAVARDEINS (secrét.).

CLXIX

[La Sté popul. de Lintot, à la Conv.; 25 germ. II] (2).

« Législateurs,

La société populaire et montagnarde de Lintot, nouvellement instituée, ayant fait tous ses efforts avec les communes voisines, pour se mettre à la hauteur, n'a pas plus tôt appris les conspirations qui ont été ourdies contre la représentation nationale, qu'elle s'est déclarée Société révolutionnaire et a juré de vivre libre ou de mourir pour la liberté, de poursuivre révolutionnairement tous les ennemis de la chose publique, d'oublier toutes les haines personnelles pour ne s'occuper désormais que du salut de la patrie.

Notre société pénétrée d'indignation contre les complots tramés pour détruire notre liberté, vous assure de la plus vive reconnaissance de

(1) C 303, pl. 1103, p. 38. Lavit-de-Lomagne, départ. du Gers.

(1) C 303, pl. 1103, p. 39. Ou La Romieu (Gers).
(2) C 303, pl. 1103, p. 40. Départ. de Seine-Maritime.